



## Passeports immunitaires et coronavirus, entre difficultés scientifiques et éthiques

27 avril 2020, 19:01. Modifié le 27 avril 2020, par  
Ophélie Surcouf

En Allemagne, au Royaume-Uni, en Italie, aux Etats-Unis, en Chine ou encore au Chili, les gouvernements envisagent la mise en place d'un «passeport immunitaire» attestant que l'on a contracté le Covid-19. L'idée se décline aussi sous la forme d'un certificat qui permettrait de retourner plus tôt au travail et de s'affranchir des restrictions liées au confinement. Le problème, c'est que l'on ne sait pas encore si les patients guéris du Covid-19 sont immunisés. Et les questions éthiques posées semblent difficiles à surmonter.

Pourquoi c'est important. Alors que les frontières sont fermées dans certains pays, semi-ouvertes dans d'autres, que les avions et les trains sont consignés dans les hangars, l'idée de posséder un passeport immunitaire, qui permettrait de ne plus avoir à respecter le confinement est séduisante. Certains pays ont déjà mis en place des systèmes temporaires qui y ressemblent beaucoup: en Autriche, par exemple, il est possible d'entrer dans le pays si l'on présente un test négatif au coronavirus, vieux de moins de quatre jours. Théoriquement, un passeport immunitaire permettrait aussi de retourner plus vite au travail – et bien sûr de circuler librement à l'échelle nationale.

L'incertitude sur les anticorps. Le déploiement d'un tel projet s'appuierait sur la détection des anticorps anti Sars-Cov-2 dans le sang. Ceux-ci commencent à se développer entre six et dix jours après un contact avec le virus. Ils vont ensuite rester dans le sang et nous immuniser pendant plusieurs mois, années ou, parfois, toute une vie en fonction de la maladie. Par exemple, ce sont les anticorps développés à la suite d'une première varicelle qui nous permettent de ne pas la contracter une deuxième fois.

Sauf que la découverte du virus est très récente et que l'on ne sait pas encore si les anticorps développés après une première infection nous immunisent du virus par la suite. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a d'ailleurs mis en garde les gouvernements : «Il n'y a pour le moment aucune preuve que les gens remis du Covid-19 et qui ont des anticorps sont protégés d'une seconde infection.» Pire, l'utilisation de tels certificats pourrait augmenter les risques de transmission et «les individus qui pensent être immunisés contre une seconde infection parce qu'ils ont reçu un résultat positif au test pourraient ignorer les recommandations sanitaires publiques.»

L'avis du virologue. Pour Didier Trono, professeur du laboratoire de virologie et de génétique de l'EPFL, il n'est pas encore possible de faire confiance aux résultats de tous les tests.

«Si on s'en tient aux faits scientifiques et que quelqu'un me dit qu'il est infecté, je ne répondrais pas: vous êtes résistant au Covid-19 vous pouvez y aller. Aujourd'hui, on ne le sait pas. Dans six mois on dira peut-être des choses différentes mais en l'état, un passeport d'immunité serait tout au plus un papier qui dirait: 'M. ou Mme, a été testé'.

Pour le moment, la seule chose que l'on peut faire est de dire si un individu a des anticorps contre le coronavirus, grâce à certains tests sérologiques – et donc de déterminer s'il a été en contact avec la maladie. Et encore: il y a un vrai risque de faux positif, c'est-à-dire que le test indique vous ayez des anticorps et que cela ne soit pas vrai... »

Car identifier les anticorps est une science complexe. Un test efficace a deux qualités: la sensibilité – qui décrit la capacité d'un test à donner correctement un résultat positif lorsque l'hypothèse évaluée est vérifiée – et la spécificité – qui elle, mesure la capacité d'un test à donner correctement un résultat négatif lorsque l'hypothèse évaluée est fautive. Obtenir une fiabilité à 100% dans les deux cas est impossible: un test très sensible sera moins spécifique et inversement. Au mieux, les tests performant en général à 95%, ce qui laisse une marge d'erreur énorme pour des faux-négatifs, et surtout, de faux-positifs.



«Le deuxième point est que l'on ne sait pas ce que la présence d'anticorps confère comme protection. On ne sait pas non plus si quelqu'un qui fait une mini-infection serait moins protégé contre une réinfection que quelqu'un qui a fait une réponse très forte à la maladie. C'est un recul que l'on obtiendra avec des expériences assez simples en laboratoires, mais qui demandent une observation à large échelle sur plusieurs mois. Sur cette base-là avoir un passeport qui est une porte d'entrée, serait extrêmement prématuré si tant est que cela devienne éthiquement défendable.»

Les problèmes éthiques. Johan Rochel, le fondateur d'ethix, un laboratoire d'éthique de l'innovation, trouve l'idée d'un passeport immunitaire discriminatoire et dangereuse.

«Cette idée de passeport resurgit dès qu'il y a de grandes épidémies. A l'époque du Sida, lorsqu'on ne savait pas encore trop ce que c'était ou comment il se propageait, il y avait déjà la tentation d'exiger que les gens prouvent qu'ils ne sont pas porteurs d'une infection. Je trouve que cette idée est extrêmement problématique. Elle renverserait complètement un pilier fondamental de notre société, c'est-à-dire qu'il faudrait prouver que l'on n'est pas un danger pour les autres.»

Cette crainte est d'ailleurs valable même si le passeport n'était pas formellement exigé par le gouvernement. Le simple fait qu'il soit disponible pourrait pousser des patrons à recommander à leurs employés de l'obtenir et une pression pourrait s'installer et entraîner la méfiance entre collègues — notamment dans le cas des emplois précaires.

La sécurité des données. Un passeport immunitaire pose également le problème du partage et de la sécurité des données médicales, selon Johan Rochel.

«On exigerait de quelqu'un, non seulement qu'il prouve qu'il n'est pas dangereux, mais aussi qu'il communique des données très sensibles et confidentielles: Quelle maladie as-tu eu? Où en es-tu dans le processus de guérison? Ce ne serait pas du tout la même logique que lorsqu'on demande le permis de conduire à l'embauche: là, il y a une vraie information fonctionnelle.»

Plusieurs entreprises ont déjà commencé à explorer cette piste : Onfido, une startup londonienne spécialisée dans la vérification d'identité digitale vient de lever 100 millions de dollars pour, entre autres, développer une application mobile sécurisée qui permettrait de réaliser des délivrer des passeports ou visas immunitaires et de tracer les contacts entre le virus et les individus. Une autre entreprise anglaise, Bizagi, a pris de l'avance et déjà sorti CoronaPass, un certificat délivré sous forme de QR code après avoir vérifié les résultats de vos tests anticorps.

«L'un des scénarios catastrophes serait qu'une assurance maladie refuse de prendre certains frais en charge parce que la personne n'a pas effectué un certains nombres d'actions pour se protéger, comme par exemples le traçage numérique de ses rencontres ou un passeport immunitaire», ajoute Johan Rochel. «En Suisse, le système d'assurance-maladie l'empêche, mais ce n'est pas le cas partout.»

«Pour lutter contre ces dérives, il faut des contre-pouvoirs, surtout en situation d'urgence. On risque d'aller trop vite avec des idées qui ne sont pas bonnes parce qu'on a l'impression qu'il faut faire quelque chose, agir vite, quitte à faire des erreurs. Mais il faut absolument avoir des débats démocratiques sérieux lorsqu'il s'agit de décisions qui vont aussi loin en termes de libertés.»



Image d'illustration | Montage S. Sermondadaz d'après Creative Commons